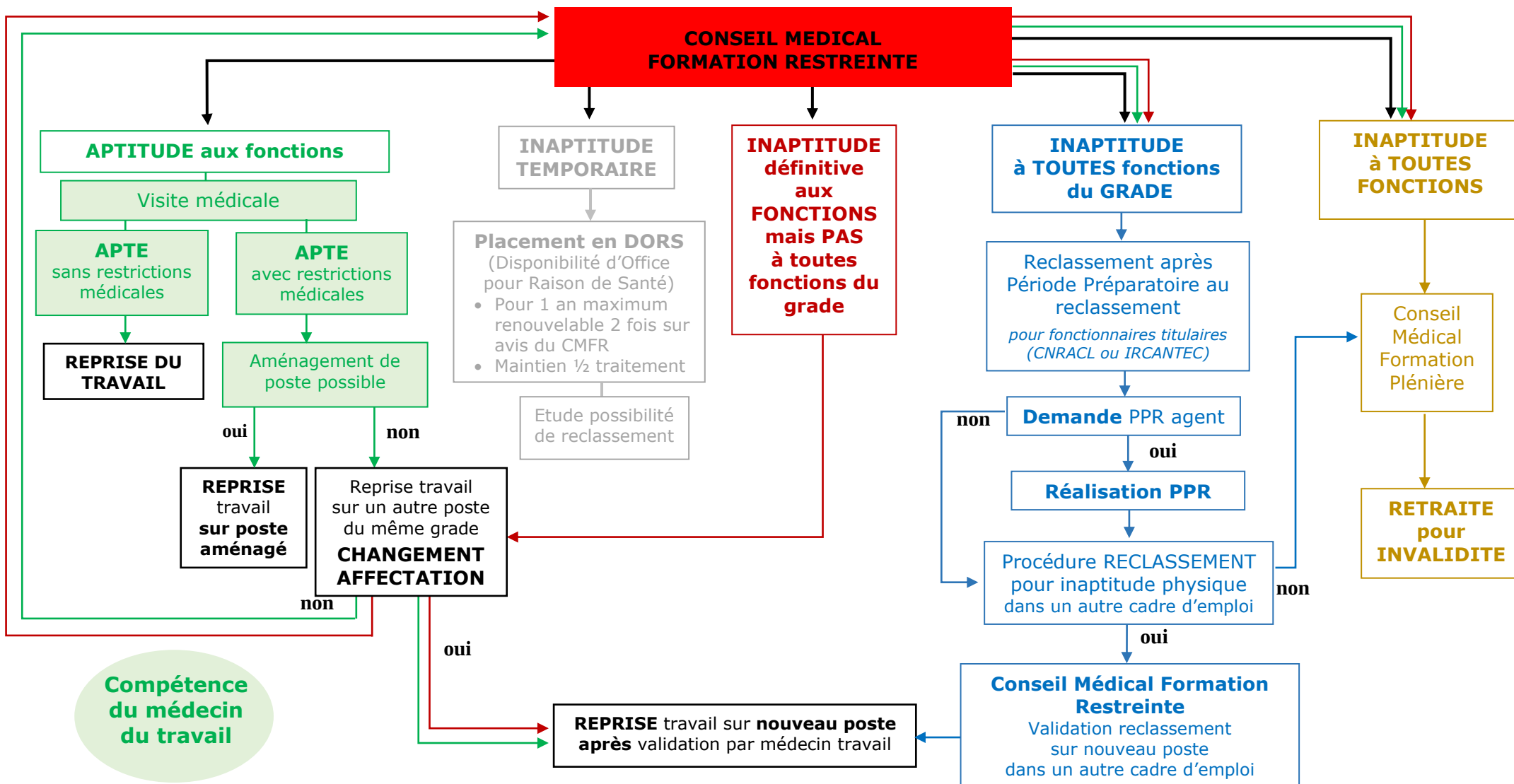


VERIFICATION DE L'APTITUDE AUX FONCTIONS

* **CMO**=Congé Maladie Ordinaire
CLM=Congé Longue Maladie
CGM=Congé Grave Maladie
CLD Congé Longue Durée
CITIS=Congé Inaptitude Temporaire Imputable au Service

Agent en fin de CMO, CLM, CGM, CLD
(à épuisement des droits à congé maladie)
 Ou
 Saisine facultative CMFR en cas de contestation
 des conclusions du médecin agréé missionné par la collectivité



VERIFICATION DE L'APTITUDE AUX FONCTIONS

Fonctionnaires (CNRACL, IRCANTEC, contractuels) en CMO, CLM, CGM, CLD
(droits non épuisés)
ou en CITIS

